



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 9291

Texte de la question

M. Franck Reynier interroge Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le rôle de la médecine dans notre système de santé. Depuis longtemps, notre système de santé est très orienté vers l'aspect curatif, proposant ainsi une solution personnalisée aux affections de chacun. La massification de ce système présente des limites avérées : pénuries de médecins dans certains territoires, temps d'attente excessivement longs dans les cabinets, agendas surchargés des spécialistes, etc. En France, le corps médical propose une offre de soins de qualité, reconnue par tous. Toutefois, il semble possible d'alléger le poids des besoins curatifs, notamment en favorisant la prévention ainsi que l'éducation pour l'hygiène et pour la santé. Il en résulterait un accroissement de la qualité de la médecine curative, et des économies bienvenues dans le budget de la santé. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui faire savoir quelles sont les mesures qui peuvent être engagées afin d'améliorer la prévention et l'éducation pour l'hygiène et pour la santé.

Données clés

Auteur : [M. Franck Reynier](#)

Circonscription : Drôme (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9291

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 novembre 2007, page 6813

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)